

Direction générale
de l'environnement (DGE)

Ressources en eau
et économie hydraulique

Rue du Valentin, 10
1014 Lausanne

Cote 47.02					
Conserv.	0	1	2	3	4
Initiales	Oui Discussion		Non Visas		
Reçu le: 11 DEC. 2017					
D. L					
L. V					
M. M					
C. M					
L. M					

Municipalité de la
Commune de Bassins
Place de la Couronne 4
1269 Bassins

N. Réf. : 100-VD86-02017/0131/sf

Affaire traitée par :
Jean-Christophe Dufour
☎ : 021 316 75 41

Lausanne, le 7 décembre 2017

Commune de : Bassins

Projet : Renaturation du ruisseau Les Plattets - études et travaux

Accord à l'octroi n° 131.17 selon estimation des coûts de la commune du 20.11.2017

Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux,

Pour faire suite à votre demande, nous sommes d'accord de vous allouer un subside de **95.0 %** sur ce projet, devisé à CHF 425'000.00, soit :
CHF 297'500.00 participation de la confédération,
CHF 106'250.00 participation du canton de Vaud,
pour un montant total de CHF 403'750.00.

Le paiement sera effectué selon les possibilités budgétaires, sur présentation d'un décompte, **en trois exemplaires (original + 2 photocopies), accompagné des pièces justificatives acquittées**. Les pièces originales vous seront retournées après contrôle. Ces documents devront nous parvenir par l'intermédiaire de M. Jean-Christophe Dufour à l'adresse susmentionnée, qui procédera à la validation de l'étude.

Les demandes de paiement doivent correspondre aux études effectivement réalisées au cours de l'exercice annuel et parvenir au service le plus rapidement possible, mais au plus tard le **30 novembre 2019**. Passé ce délai, la présente décision deviendra automatiquement caduque. Si les études devaient se faire ultérieurement, votre municipalité aurait à formuler une nouvelle demande.

Commune de Bassins

Projet : Renaturation du ruisseau Les Plattets - études et travaux

**Accord à l'octroi N° : 131.17 selon estimation des coûts de la commune du
20.11.2017**

D'autre part, nous vous prions de prendre contact, avant le début du projet, avec M. Jean-Christophe Dufour, tél. 021 316 75 41.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous prions de croire, Monsieur le Syndic, Madame et Messieurs les Municipaux, à l'assurance de notre parfaite considération.



S. Beuchat
Directeur DIRNA



Ph. Hohl
Chef de division

Copies :

- Préfecture du District de Nyon, Rue Juste-Olivier 8, 1260 Nyon
- DGE-BIODIV, M. Sébastien Sachot, chef de section, ch. du Marquisat 1, 1025 St-Sulpice
- DGE-EAU, M. Patrick Bujard, chef du secteur 4 des lacs et cours d'eau, à Morges
- DGE-EAU, M. Jean-Christophe Dufour, chef de projet